

AVIS D'IMPÔT 2016

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

M DUBOIS JEROME BERNARD HECTOR
OU MME PETIT CARINE
11 AV COMMANDANT MARCEAU
25000 BESANCON

Vos références

Numéro fiscal (vous) : 01 35 831 614 149 C
Numéro fiscal (conjoint) : 03 43 806 171 261 C
Référence de l'avis : 16 25 7036014 56

Identification de votre imposition :
Département : 250
DOUBS
Commune : 056
BESANCON
Lieu d'imposition : 1380
11 AV COMMANDANT MARCEAU

Numéro FIP : 250 60 66 1337457789 3
Numéro de rôle : 770
Date d'établissement : 12/09/2016
Date de mise en recouvrement : 30/09/2016

Votre situation

MONTANT A PAYER

Au plus tard le **15/11/2016** **1187,00 €**

Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 1050,00 €

Montant de votre contribution
à l'audiovisuel public 137,00 €

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).

Si vous avez opté pour l'avis d'impôt en ligne, vous devez payer, à votre choix :

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à la rubrique Mon espace Particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone, courrier ou courriel pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2017, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
250606613374577893 250127859962477894	M DUBOIS JEROME BERNARD HECTOR MME PETIT CARINE	C C		

TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Eléments de calcul		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute		4022		4022	4022		
Valeur locative moyenne		3227		3451	3227		
A B A T T E M E N T S	•Général à la base	10 % 323			323		
	•Personne(s) à charge						
	- Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %			
	pour 2 personne(s)	485		704	485		
	- Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %			
	pour personne(s)						
•Spécial à la base							
•Spécial handicapé							
Base nette d'imposition		3214		3318	3214		Total des cotisations 1039
Taux d'imposition 2016		22,28 %		9,55 %	0,19 %		
Cotisations 2016		716		317	6		
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires							
Taux d'imposition 2015		22,28 %		9,51 %	0,192 %		
Rappel cotisations 2015							
Variation en valeur							
Variation en pourcentage							
Abattements de référence 2003/2016		Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
•Général à la base							
•Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)							
•Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)							
•Spécial à la base							
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2015 ET 2016						Frais de gestion	+ 11
		ANNÉE 2015	ANNÉE 2016	En valeur	En pourcentage	Prélèvements :	
(a) Cotisations						- pour base élevée	
(b) Allègements						- sur rés. secondaires	
(c) = (a) – (b) Somme à payer						Plafonnement	
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 2						RÉGIME P	selon le revenu
Taux global 2000 corrigé		Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt 1050
27,95 %		0560082227L	Appartement		H	3545	
Cotisation référence 2003		0560082228G	Garage		H	477	
Le nombre d'enfants en résidence alternée bénéficiant d'un demi-abattement est de 1. Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.							

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2016	137
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision.	

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur **impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 010* - Courriel : cps.strasbourg@dgfip.finances.gouv.fr
- Courriel : centre prélèvement service CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace Particulier) :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BESANCON OUEST - S.A.I.D. BESANCON OUEST
BD GEN CHARLES DE GAULLE - 25043 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 65 40 42 Courriel : sip.besancon-ouest@dgfip.finances.gouv.fr